

possible pour le progrès de cette belle société.

Le Rév. M. Cloutier, curé de la paroisse, se dit très heureux de voir la fondation d'un conseil de l'Union St-Joseph dans St-Norbert parce que, dit-il, ces sociétés nationales et catholiques sont appelées à faire un grand bien pour la langue et pour le salut des âmes. Ayant été en différentes occasions exécuteur testamentaire pour des personnes sociétaires de différentes sociétés, et pour d'autres n'ayant aucune assurance sur la vie, il était, dit-il, en mesure d'apprécier toute l'importance qu'il y a pour un individu d'être assuré sur la vie par une société de secours mutuels telle que l'Union St-Joseph du Canada.

Le bon curé termine ces quelques remarques en souhaitant longue vie à cette belle société.

M. De Moissac dit aussi beaucoup de bien de la société, et l'assemblée se termine en proposant un vote de remerciements à l'officier-installateur. M. Eug. Sauvé.

BERTHIER

Enfin la jolie ville de Berthier vient d'être dotée d'un conseil de l'Union St-Joseph du Canada.

Dimanche, 24 septembre, M. E. A. B. Ladouceur, président du conseil de district de Montréal, accompagné de l'organisateur J. B. Friset, à la demande des membres du nouveau conseil, se sont rendus à Berthier pour l'installation des officiers du dit conseil. M. le curé a bien voulu nommer le Rév. J. A. H. Désy comme chapelain. A quatre heures de l'après-midi, l'on se rendit à la Salle du marché où eut lieu la cérémonie présidée par M. l'avocat Ladouceur qui fit les choses avec un tact remarquable et sut intéresser son auditoire au plus haut point; disons en passant que l'assistance, sans être très nombreuse, avait tout de même un cachet recherché.

Après l'installation officielle, le président élu prend place au fauteuil présidentiel accompagné des autres officiers, et M. Ladouceur prie le nouveau chapelain Rév. J. A. H. Désy, de bien vouloir faire quelques remarques, ce qu'il fit avec un charme qui lui valut de chaleureux applaudissements.

Vint ensuite le nouveau président élu, M. Pelletier, qui, dans ses remarques très spirituelles, nous fit passer d'agréables moments. Tour à tour MM. Hercule Olivier, inspecteur à la distillerie Madcher; J. G. Bellemare, gérant de la banque d'Hochelaga; le Dr Gadoury, receveur et médecin examinateur du conseil, tous trouvèrent de bons mots à l'adresse de l'Union St-Joseph du Canada, et pour donner l'exemple du recrutement, le nouveau chapelain se fit inscrire comme membre séance tenante.

Le conseil qui compte déjà plus

de 50 membres, sera, sous peu, porté à 100 membres, et gagnera la bannière offerte par M. E. A. B. Ladouceur, président du district de Montréal.

Bref, chacun retourna chez lui enchanté du succès remporté par le nouveau conseil, grâce à l'activité du président, M. Pelletier, et de l'agent, M. Hector Brucher, qui, tous deux, réalisent de zèle pour le progrès du conseil de Sainte-Geneviève de Berthierville.

M. J. M. LEMIEUX.

Depuis onze ans au service de l'Union St-Joseph du Canada en qualité d'organisateur, M. J. M. Lemieux vient de quitter notre Société, parce qu'il a trouvé une situation plus avantageuse.

C'est avec regret qu'il nous laisse, et c'est aussi avec peine que nous le voyons partir. Il s'était en quelque sorte identifié avec l'Union St-Joseph du Canada et il lui a fallu un effort pour quitter, en présence d'offres alléchantes faites ailleurs, la société mutuelle au progrès de laquelle il a si largement contribué. En M. J. M. Lemieux, nous reconnaissons un organisateur expérimenté, un travailleur infatigable, un mutualiste avisé, un compagnon jovial. Aussi a-t-il toujours réussi à se créer de nombreux amis dans les centres qu'il a visités et à faire un recrutement actif.

M. Lemieux, tout en nous quittant, reste avec nous de cœur. La cause de l'Union St-Joseph du Canada lui est trop chère pour qu'il s'en sépare complètement. Nos conseils locaux de la région d'Ottawa pourront toujours, comme par le passé, s'adresser à lui, lorsqu'ils auront besoin de ses lumières, voire même de son aide.

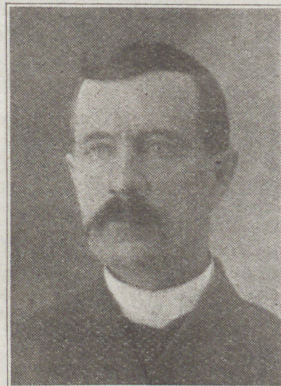
NOTES.

C'est avec infiniment de regret que nous avons appris la mort de Madame J. A. Quenneville, épouse de notre digne président du conseil local de Cryler. Elle est décédée le 10 août dernier. Elle était la sœur de M. Damase Racine, député à la Législature ontarienne. Nous prions M. Quenneville de croire à notre sympathie la plus vive, dans le deuil qui vient de le frapper.

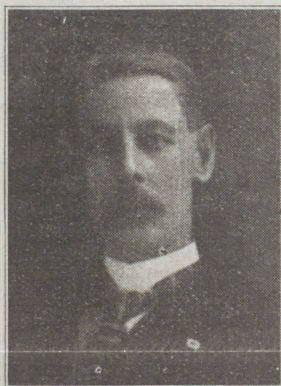
Les membres de notre conseil local de Cache-Bay ont eu la douleur de perdre un confrère estimé dans la personne de M. Alcide Bonnet, décédé subitement à la suite d'un accident, le 4 août dernier. Ses funérailles ont eu lieu dimanche, le 6 août, à 3 heures de l'après-midi, et les membres de l'Union St-Joseph du Canada y ont assisté nombreux. Le service a été chanté le lendemain par le Rév. M. Trainor.

Nos zéloteurs

Ceux qui contribuent au progrès de l'Union St-Joseph du Canada.



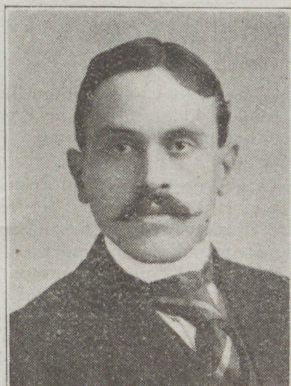
M. THEO. LECLERC,
Lac St-Jean, Qué.



M. FORTUNAT FOURNIER,
Trois-Rivières, Qué.



Docteur T. BRAULT,
Bedford, Qué.



M. J. B. A. BOUCHARD, notaire,
Bedford, Qué.



M. EDOUARD PARÉ,
Bedford, Qué.



M. E. M. G. LAMOUREUX, avocat,
Bedford, Qué.

AVIS.

Les médecins ne doivent pas oublier qu'ils ne peuvent donner un certificat de maladie à un membre de l'Union St-Joseph du Canada, que lorsque ce membre a été sous leurs soins.

Les visiteurs de malades doivent visiter les malades et s'acquitter de ce devoir consciencieusement.

x

Les membres qui ne fournissent pas, à leur entrée dans la société ou par après, un examen médical de leur épouse (formule 103), perdent par le fait même tout droit aux bénéfices de décès d'épouse.

PREVOYANT GRATIS.

Il arrive parfois à certains sociétaires de refuser de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils doivent payer une piastre par année pour abonnement. Nous désirons leur rappeler que le "Prévoyant" est envoyé *gratuitement* à tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada.